

La FLAREP s'invite en Flandre

La Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public (FLAREP), qui est à l'origine de la récente mobilisation des députés en faveur des langues régionales dans leur ensemble organisera son **25^e colloque du 22 au 24 octobre 2011** et c'est notre **Flandre** qui accueillera les délégations régionales de France.

Il sera question des solutions qui auront pu être apportées en matière de mise en œuvre et de développement de l'enseignement bilingue français/langues régionales en France. Ces délégations relanceront ainsi le débat sur l'avenir des langues minoritaires en France en général et du flamand en particulier.

Le soutien de la FLAREP pour l'Institut de la Langue Régionale Flamande - Akademie voor Nuuze Vlaemsche taele avait démarré en 2009, lors du colloque de la Réunion. Celui-ci avait marqué le point de départ d'un engagement actif de la FLAREP en faveur de l'ANVT, qui peut désormais faire entendre sa voix jusqu'aux plus hautes instances de l'Etat : ainsi, le 9 février 2010, les représentants de la FLAREP avaient déposé en son nom une motion au Ministère de l'Education Nationale.

Préprogramme

Jean Paul Couché, président de l'ANVT-ILRF et plusieurs membres du bureau ont accueilli dans leurs locaux de Steenvoorde ce jeudi 2 juin M. Thierry Delobel, président de la FLAREP qui avait fait le déplacement du Pays Basque afin d'établir ensemble le contenu du colloque.

Il se déroulera du samedi après-midi jusqu'au lundi midi et sera l'occasion d'aborder différentes thématiques telles que :

- Mises en perspective des langues régionales à différentes échelles : enseignement public (Etat), Eurorégions, langues régionales transfrontalières ;
- Les langues régionales dans le cadre des contrats Etat/Régions
- Politiques linguistiques et outils institutionnels
- Le point sur la langue régionale flamande et le picard et les enjeux représentés par ces deux langues régionales pour le Nord Pas de Calais
- Le rôle des élus en matière de langues régionales en France
- Rencontre d'enseignants et de parents d'enfants en filière bilingue



L'Institut de la Langue Régionale Flamande

L'Institut de la Langue Régionale Flamande œuvre par différentes actions de promotion et de diffusion du flamand.

Au-delà des cours associatifs pour adultes et pour enfants, dont le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter d'une année sur l'autre, l'ANVT est à l'origine d'une expérimentation accordée par le ministère de l'Education nationale et lancée en 2007 dans quatre écoles (3 écoles publiques : regroupement scolaire Buysscheure-Noordpeene-Ochtezele, école Roger-Salengro de Wormhout, école de Volckerinckhove et l'école privée Saint-Joseph d'Esquelbecq).

A raison d'une heure de flamand par semaine, cette expérimentation s'est révélée fructueuse et a suscité l'intérêt des élèves, des parents et du corps enseignant et se poursuit dans les écoles concernées où 120 élèves se forment à la langue régionale.

L'ANVT attend désormais le feu vert du Ministère de l'Education Nationale pour que les dispositions « langues régionales » soient étendues au flamand. Cela lui permettrait de développer l'offre d'enseignement en milieu scolaire sur la base du volontariat, dans les établissements du primaire et du secondaire, au titre de l'égalité avec d'autres langues de France telles que le basque, le breton, le créole, le corse ou l'occitan.